

A1. Management et gestion d'équipes

AXE 1



1.1 Trajet de développement : du manager au leader

Public

Les responsables et futurs responsables.

Objectifs

Les participants vont développer les compétences nécessaires pour mener à bien leur mission de chef de service que ce soit en matière de communication, d'assertivité, de leadership, de travail en équipe, de gestion du temps, de conduite de réunion, de techniques de motivation, gestion de conflits ou de résolutions de problèmes.

Durée

9 jours (72 heures).

Remarque

Cette formation est valorisable dans le cadre du «Principe du 80/20» sous réserve de conditions de valorisation.

Participation financière

- Prise en charge par le budget de fonctionnement de l'École d'administration pour les agents provinciaux;
- 650 €/agent à charge du pouvoir local.

Gestionnaire de formations

Déborah Carazzai

deborah.carazzai@hainaut.be

Tél. 065/34.25.10

1.2. Conduite d'un entretien d'évaluation

Public

Les responsables et futurs responsables.

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants disposeront des outils nécessaires à la préparation, la conduite et au suivi d'un entretien d'évaluation d'un de leurs collaborateurs.

Contenu

- L'évaluation au coeur du pacte pour une fonction publique locale et provinciale solide et solidaire.
- L'évaluation : outil de management et de dialogue au service d'une meilleure gestion des ressources humaines et d'un développement des agents.
- L'évaluation : procédure.
- La préparation et la conduite de l'entretien.
- Les difficultés de l'entretien.
- L'après-évaluation : le plan d'action et son suivi.

Durée

2 jours (15 heures) (obligatoire pour tous les évaluateurs).

Participation financière

- Prise en charge par le budget de fonctionnement de l'École d'administration pour les agents provinciaux;
- Tarif individuel : 100 €/agent à charge du pouvoir local;
- Tarif de groupe organisé à l'École d'administration : 1.800 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes;
- Tarif de groupe organisé sur le site de l'administration demanderesse : 2.000 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes.

Gestionnaires de formations

Pour les agents provinciaux :

Amélie Dubois

amelie.dubois@hainaut.be

Tél. 065/38.24.45

Pour les agents des pouvoirs locaux :

Nathalie Delhaye

nathalie.delhaye@hainaut.be

Tél. 065/34.25.14



1.3. Être acteur du changement

Public

Les responsables et futurs responsables.

Objectifs

Les participants pourront mieux identifier et rencontrer les préoccupations des destinataires du changement. Ils comprendront mieux les mécanismes à l'origine des comportements humains face au changement. Ils disposeront d'outils pour mieux préparer, communiquer, accompagner et évaluer le changement et seront capables d'identifier les forces et faiblesses de l'organisation/équipe face au changement. Les responsables seront capables d'accompagner les membres de leur équipe au niveau émotionnel et gestion du stress.

Durée

3 jours (22 heures 30).

Remarque

Cette formation est valorisable dans le cadre du «Principe du 80/20» sous réserve de conditions de valorisation.

Participation financière

- Prise en charge par le budget de fonctionnement de l'École d'administration pour les agents provinciaux;
- Tarif individuel : 200 €/agent à charge du pouvoir local;
- Tarif de groupe organisé à l'École d'administration : 3.600 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes;
- Tarif de groupe organisé sur le site de l'administration demanderesse : 3.900 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes.

Gestionnaire de formations

Nadia Ouadini

nadia.ouadini@hainaut.be

Tél. 065/34.25.12

1.4. Développer son leadership

Public

Les responsables et futurs responsables.

Objectifs

Les participants développeront leurs compétences managériales. Ils apprendront à adopter un style de management adapté aux collaborateurs et aux situations.

Durée

2 jours (15 heures).

Remarque

Cette formation est valorisable dans le cadre du «Principe du 80/20» sous réserve de conditions de valorisation.

Participation financière

- Prise en charge par le budget de fonctionnement de l'École d'administration pour les agents provinciaux;
- Tarif individuel : 130 €/agent à charge du pouvoir local;
- Tarif de groupe organisé à l'École d'administration : 2.340 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes;
- Tarif de groupe organisé sur le site de l'administration demanderesse : 2.540 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes.

Gestionnaire de formations

Nadia Ouadini

nadia.ouadini@hainaut.be

Tél. 065/34.25.12

1.5. Piloter et organiser le travail de son équipe

Public

Les responsables et futurs responsables.

Objectifs

Les participants analyseront le fonctionnement d'une équipe, effectueront un bilan afin de définir des objectifs. Ils



acquerront des outils pour organiser le travail d'une équipe performante.

Durée

2 jours (15 heures).

Remarque

Cette formation est valorisable dans le cadre du «Principe du 80/20» sous réserve de conditions de valorisation.

Participation financière

- Prise en charge par le budget de fonctionnement de l'École d'administration pour les agents provinciaux;
- Tarif individuel : 130 €/agent à charge du pouvoir local;
- Tarif de groupe organisé à l'École d'administration : 2.340 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes;
- Tarif de groupe organisé sur le site de l'administration demanderesse : 2.540 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes.

Gestionnaire de formations

Nadia Ouadini

nadia.ouadini@hainaut.be

Tél. 065/34.25.12

1.6. Mieux gérer les conflits dans son équipe

Public

Les responsables et futurs responsables.

Objectifs

Les participants adopteront des comportements efficaces pour gérer des désaccords et des conflits au sein de l'équipe.

Durée

2 jours (15 heures).

Remarque

Cette formation est valorisable dans le cadre du «Principe du 80/20» sous réserve de conditions de valorisation.

Participation financière

- Prise en charge par le budget de fonctionnement de l'École d'administration pour les agents provinciaux;
- Tarif individuel : 130 €/agent à charge du pouvoir local;
- Tarif de groupe organisé à l'École d'administration : 2.340 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes;
- Tarif de groupe organisé sur le site de l'administration demanderesse : 2.540 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes.

Gestionnaire de formations

Nadia Ouadini

nadia.ouadini@hainaut.be

Tél. 065/34.25.12

1.7. Apprendre à déléguer : les outils indispensables

Public

Les responsables et futurs responsables.

Objectifs

Les participants amélioreront leurs pratiques de délégation. Ils organiseront et planifieront leurs activités pour se concentrer sur leurs missions prioritaires. Ils apprendront à responsabiliser davantage, à accompagner et à évaluer le travail de leurs collaborateurs.

Durée

2 jours (15 heures).

Remarque

Cette formation est valorisable dans le cadre du «Principe du 80/20» sous réserve de conditions de valorisation.

Participation financière

- Prise en charge par le budget de fonctionnement de l'École d'administration pour les agents provinciaux;

- Tarif individuel : 130 €/agent à charge du pouvoir local;
- Tarif de groupe organisé à l'École d'administration : 2.340 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes;
- Tarif de groupe organisé sur le site de l'administration demanderesse : 2.540 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes.

Gestionnaire de formations

Nadia Ouadini

nadia.ouadini@hainaut.be

Tél. 065/34.25.12

1.8. Gérer les différents types de personnalités dans son équipe

Public

Les responsables et futurs responsables.

Objectifs

Les participants identifieront les profils de personnalité dits « difficiles ». Ils acquerront des techniques afin d'adapter leur management et leur communication.

Durée

2 jours (15 heures).

Remarque

Cette formation est valorisable dans le cadre du «Principe du 80/20» sous réserve de conditions de valorisation.

Participation financière

- Prise en charge par le budget de fonctionnement de l'École d'administration pour les agents provinciaux;
- Tarif individuel : 130 €/agent à charge du pouvoir local;
- Tarif de groupe organisé à l'École d'administration : 2.340 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes;
- Tarif de groupe organisé sur le site de l'administration demanderesse : 2.540 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes.

Gestionnaire de formations

Nadia Ouadini

nadia.ouadini@hainaut.be

Tél. 065/34.25.12

1.9. Le management intergénérationnel

Public

Les responsables et futurs responsables.

Objectifs

Les participants découvriront les spécificités des collaborateurs dits de la Génération X, Y et Z. Ils pourront appliquer un mode de management adapté et créer une cohésion intergénérationnelle (X, Y et Z).

Durée

2 jours (15 heures).

Remarque

Cette formation est valorisable dans le cadre du «Principe du 80/20» sous réserve de conditions de valorisation.

Participation financière

- Prise en charge par le budget de fonctionnement de l'École d'administration pour les agents provinciaux;
- Tarif individuel : 130 €/agent à charge du pouvoir local;
- Tarif de groupe organisé à l'École d'administration : 2.340 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes;
- Tarif de groupe organisé sur le site de l'administration demanderesse : 2.540 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes.

Gestionnaire de formations

Nadia Ouadini



nadia.ouadini@hainaut.be
Tél. 065/34.25.12

1.10. Devenir chef de ses collègues

Public

Les responsables et futurs responsables.

Objectifs

Les participants découvriront comment établir une « relation d'autorité » vis-à-vis de leurs ex-collègues. Ils disposeront d'outils pratiques pour gérer cette situation et évoluer dans leur nouveau rôle.

Durée

2 jours (15 heures).

Remarque

Cette formation est valorisable dans le cadre du «Principe du 80/20» sous réserve de conditions de valorisation.

Participation financière

- Prise en charge par le budget de fonctionnement de l'École d'administration pour les agents provinciaux;
- Tarif individuel : 130 €/agent à charge du pouvoir local;
- Tarif de groupe organisé à l'École d'administration : 2.340 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes;
- Tarif de groupe organisé sur le site de l'administration demanderesse : 2.540 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes.

Gestionnaire de formations

Nadia Ouadini

nadia.ouadini@hainaut.be

Tél. 065/34.25.12

1.11. Le B.A.-BA du jeune manager

Public

Les «nouveaux» responsables.

Objectifs

Les participants développeront leurs compétences managériales et pourront apprendre à utiliser des outils techniques («valise») pour gérer et animer une équipe.

Durée

2 jours (15 heures).

Remarque

Cette formation est valorisable dans le cadre du «Principe du 80/20» sous réserve de conditions de valorisation.

Participation financière

- Prise en charge par le budget de fonctionnement de l'École d'administration pour les agents provinciaux;
- Tarif individuel : 130 €/agent à charge du pouvoir local;
- Tarif de groupe organisé à l'École d'administration : 2.340 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes;
- Tarif de groupe organisé sur le site de l'administration demanderesse : 2.540 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes.

Gestionnaire de formations

Nadia Ouadini

nadia.ouadini@hainaut.be

Tél. 065/34.25.12

1.12. Pratiquer le management bienveillant au quotidien

Public

Les responsables.



Objectifs

Les participants apprendront à écouter pour se faire entendre. Ils développeront des compétences managériales bienveillantes et congruentes à appliquer au sein de leur travail au quotidien.

Durée

2 jours (15 heures).

Remarque

Cette formation est valorisable dans le cadre du «Principe du 80/20» sous réserve de conditions de valorisation.

Participation financière

- Prise en charge par le budget de fonctionnement de l'École d'administration pour les agents provinciaux;
- Tarif individuel : 130 €/agent à charge du pouvoir local;
- Tarif de groupe organisé à l'École d'administration : 2.340 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes;
- Tarif de groupe organisé sur le site de l'administration demanderesse : 2.540 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes.

Gestionnaire de formations

Nadia Ouadini

nadia.ouadini@hainaut.be

Tél. 065/34.25.12

1.13. Orchestrer l'intelligence collective

Public

Les responsables.

Objectifs

Les participants apprendront à faciliter la coopération entre équipe, l'entraide entre les pairs via le Drive management et apprendront à analyser une situation sous tous les angles grâce à la méthode de Bono.

Durée

2 jours (15 heures).

Remarque

Cette formation est valorisable dans le cadre du «Principe du 80/20» sous réserve de conditions de valorisation.

Participation financière

- Prise en charge par le budget de fonctionnement de l'École d'administration pour les agents provinciaux;
- Tarif individuel : 130 €/agent à charge du pouvoir local;
- Tarif de groupe organisé à l'École d'administration : 2.340 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes;
- Tarif de groupe organisé sur le site de l'administration demanderesse : 2.540 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes.

Gestionnaire de formations

Nadia Ouadini

nadia.ouadini@hainaut.be

Tél. 065/34.25.12

1.14. Le management à distance : comment stimuler son équipe ?

Public

Les responsables.

Objectifs

Les participants apprendront à favoriser la cohésion des équipes et l'organisation du travail à distance. Ils seront capables d'apprécier le juste degré d'autonomie, l'équilibre privé/professionnel, éviter l'isolement, renforcer le sentiment d'appartenance. Les participants seront amenés à découvrir comment gérer une équipe «hybride» (équipe composée de travailleurs en présentiel et en distanciel).

Durée

2 jours (15 heures).



Remarque

Cette formation est valorisable dans le cadre du «Principe du 80/20» sous réserve de conditions de valorisation.

Participation financière

- Prise en charge par le budget de fonctionnement de l'École d'administration pour les agents provinciaux;
- Tarif individuel : 130 €/agent à charge du pouvoir local;
- Tarif de groupe organisé à l'École d'administration : 2.340 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes;
- Tarif de groupe organisé sur le site de l'administration demanderesse : 2.540 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes.

Gestionnaire de formations

Nadia Ouadini

nadia.ouadini@hainaut.be

Tél. 065/34.25.12

1.15. Gestion de l'absentéisme pour les pouvoirs locaux

Public

Les responsables et futurs responsables des pouvoirs locaux.

Objectifs

Mieux comprendre les causes et conséquences de l'absentéisme et mettre en avant les pistes d'action pour le réduire.

Contenu

- Définitions.
- Causes.
- Conséquences.
- Indicateurs.
- Pistes d'actions.
- L'entretien de retour.

Durée

1 jour (7 heures 30).

Remarque

Cette formation est valorisable dans le cadre du «Principe du 80/20» sous réserve de conditions de valorisation.

Participation financière

- Tarif individuel : 50 €/agent à charge du pouvoir local;
- Tarif de groupe organisé à l'École d'administration : 900 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes;
- Tarif de groupe organisé sur le site de l'administration demanderesse : 1.000 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes.

Gestionnaire de formations

Déborah Carazzai

deborah.carazzai@hainaut.be

Tél. 065/34.25.10

1.16. Accueil, encadrement, accompagnement et évaluation des personnes reprises sous contrat « article 60 »

Public

Les tuteurs dans le cadre des contrats «article 60».

Objectifs

Doter les tuteurs des compétences nécessaires pour un encadrement efficace des personnes reprises sous contrat «article 60».

Contenu

- Prendre conscience de l'importance et des multiples facettes du rôle de tuteur;



- Intégrer les normes relationnelles du management et de l'encadrement;
- Développer ses aptitudes communicationnelles;
- Acquérir des méthodes, techniques et outils pour faire face aux différentes situations auxquelles sont confrontés les tuteurs dans l'encadrement des «articles 60».

Durée

1 jour (8 heures).

Remarque

Cette formation est valorisable dans le cadre du «Principe du 80/20» sous réserve de conditions de valorisation.

Participation financière

- Tarif individuel : 40 €/agent à charge du pouvoir local;
- Tarif de groupe organisé à l'École d'administration : 720 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes;
- Tarif de groupe organisé sur le site de l'administration demanderesse : 820 €/groupe à charge du pouvoir local avec un maximum 18 personnes.

Gestionnaire de formations

Déborah Carazzai

deborah.carazzai@hainaut.be

Tél. 065/34.25.10